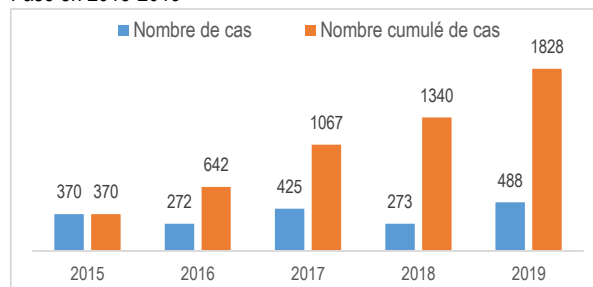


## Burkina Faso : Sécurité, Paix et Prospérité partagée en 2021-2025 !

Adama ZERBO – [adamazerbo@yahoo.fr](mailto:adamazerbo@yahoo.fr)

La période 2015-2020 a été l'une des plus difficiles pour le Burkina Faso. En effet, durant cette période, le pays a connu une crise sécuritaire sans précédent liée au terrorisme dans le Sahel. De 2015 à 2019, un total de 1828 cas de crimes et de délits contre la sécurité publique a été enregistré, dont plus de 500 attaques terroristes qui ont occasionné plus d'un millier de victimes et plus d'un million de déplacés internes. Aussi, cette période a enregistré relativement plus de mouvements sociaux qui ont impacté négativement les services publics. De plus, la covid-19 est venue accentuer ces difficultés en perturbant non seulement le système sanitaire, mais également les activités économiques et sociales.

**Graphique 1** : Crimes et délits contre la sécurité publique au Burkina Faso en 2015-2019



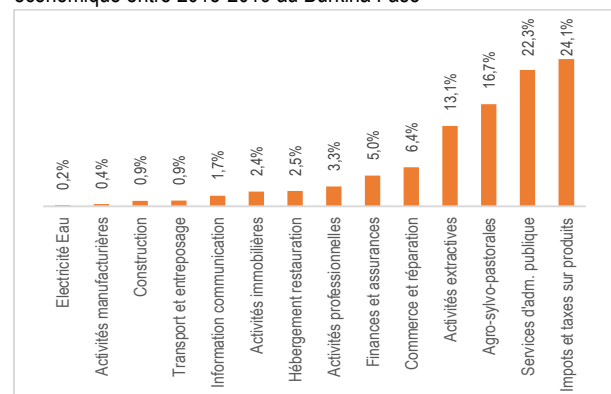
Source : INSD 2020, Annuaire statistique 2019.

Ainsi, en dépit de l'essor du secteur minier, la croissance économique est ressortie inférieure à l'objectif fixé dans le PNDES 2016-2020 : soit 6,1% en 2016-2019 contre une cible de 7,7%. Aussi, l'objectif de faire baisser l'incidence de la pauvreté sous la barre de 35% n'a pas été atteint et les inégalités se sont accrues : l'indice de GINI est passé de 0,35 en 2014 à 0,38 en 2018. Ainsi, la dynamique du système productif national est demeurée défavorable aux populations pauvres. En effet, estimé à 1885,3 milliards de FCFA, l'accroissement du PIB réel entre 2015 et 2019 est très inégalement réparti entre les secteurs d'activités (graphique 2) et, ainsi, entre les agents économiques.

Représentant moins de 5% de la population totale, les agents du secteur public ont plus tiré profit de la croissance économique de 2015-2019. En effet, 22,3% de l'augmentation du PIB réel, soit 420 milliards de FCFA, provient de la hausse de la masse salariale de

l'administration publique, contre 315 milliards de FCFA et 127 milliards de FCFA qui sont imputables respectivement au secteur agricole et aux activités de commerce et d'artisanat, qui regroupent plus de 80% de la population.

**Graphique 2** : Contribution des branches d'activités à la croissance économique entre 2015-2019 au Burkina Faso



Source : A partir des données de l'INSD, Septembre 2020.

Alors, outre la sécurité et la cohésion sociale, la dynamisation de la création de richesse dans les secteurs agropastoral et artisanal devrait être l'une des priorités de l'Etat burkinabè au cours du quinquennat 2021-2025, afin de favoriser une croissance économique plus forte et plus équitable.

Dans le secteur agropastoral, le faible accroissement de la productivité en dépit des efforts consentis par l'Etat a fini de convaincre sur l'inefficacité des politiques agricoles menées. Des politiques plus innovantes et ambitieuses sont indispensables pour transformer l'Agriculture burkinabè en une Agriculture moderne très productive, capable non seulement de couvrir les besoins alimentaires du pays, mais également de favoriser l'émergence d'un secteur agroindustriel très compétitif et, ainsi, pour élargir les bases de la croissance.

S'agissant du secteur de l'artisanat, la création de la Chambre des métiers de l'artisanat et la nomination d'un ministre délégué constituent des avancées. Mais, « la forte préférence de l'Etat pour les importations » dans la commande publique va à l'encontre de sa volonté de promouvoir l'artisanat local.

Aussi, dans le secteur de l'artisanat, la formation de qualité est la principale clé du progrès.